

ARPENTEUR (SOUS TERRE) Temporaire 1 an

2018-126

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de l'ingénieur planification court et moyen terme, la personne titulaire du poste réalise des activités d'arpentage sous terre en collaboration avec le département d'ingénierie des différentes places de travail. Elle exécute son travail dans le respect des lois, règles, réglementations, procédures, politiques et autres de la compagnie, de la loi des mines et de la santé et sécurité au travail.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme collégial dans un domaine connexe ou professionnel avec expérience pertinente en arpentage
- Avoir une connaissance des logiciels Excel, AutoCAD et Promine est un atout
- Doit faire preuve de bon jugement et avoir de l'initiative ;
- Doit faire preuve de minutie et de précision, (la qualité du travail doit être une priorité) ;
- Être disposée à travailler en équipe.

HORAIRE

4 jours de travail - 3 jours de congé



Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent envoyer leur curriculum vitae au :
carrieres.casaberardi@hecla-mining.com

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Julie Lavoie au 819 339-0380.

Ce poste est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes.

DATE LIMITE POUR POSTULER : 3 JUILLET 2018